

## **L'assemblée générale extraordinaire virtuelle de la Caisse populaire Desjardins du Piémont Laurentien aura lieu le 19 août 2020**

**L'Ancienne-Lorette, le 15 juillet 2020** – En mars dernier, afin de respecter les mesures de distanciation sociale visant à limiter la propagation de la COVID-19, le Mouvement Desjardins annonçait le report des assemblées générales des caisses, qui se tiennent habituellement au mois d'avril. Cette décision entraînait par conséquent le report du versement de la ristourne, pour laquelle un vote des membres est nécessaire.

Au cours des dernières semaines, les travaux se sont poursuivis et Desjardins a choisi de tenir des assemblées générales extraordinaires (AGE) virtuelles, qui permettront par la suite aux membres de voter pour le versement de leur ristourne.

C'est ainsi que la Caisse populaire Desjardins du Piémont Laurentien tiendra son assemblée générale extraordinaire en mode virtuel le 19 août 2020 à 18 h. Le seul sujet à l'ordre du jour de l'assemblée sera le projet de partage des excédents, qui permettra le versement de la ristourne plus tard cet automne. Si les membres acceptent le projet de partage des excédents, une somme de 1,9 M\$ leur sera versée en ristournes individuelles et collectives. Les coordonnées pour participer à l'assemblée sont disponibles sur le site Internet de la Caisse à l'adresse [desjardins.com/caisse-piemont-laurentien](https://desjardins.com/caisse-piemont-laurentien).

La période de vote, d'une durée de sept jours, s'ouvrira dès le lendemain de l'assemblée. Les membres de la Caisse pourront alors voter par AccèsD Internet, mobile ou par téléphone. Il n'est pas nécessaire d'assister à l'assemblée virtuellement pour pouvoir voter.

« La situation de la COVID-19 nous amène à innover pour nous assurer que les membres peuvent recevoir leurs ristournes cette année. Ce sera une première de tenir une assemblée virtuelle suivie d'une période de vote. Je remercie d'avance les membres de la Caisse de leur compréhension face à cette situation exceptionnelle et de leur confiance », a déclaré Amélie Beauchesne, présidente de la Caisse populaire Desjardins du Piémont Laurentien.

**Tous les membres de la Caisse sont cordialement invités à participer à cette assemblée.**